



INJECTION SOUS-CUTANEE DE TRAITEMENT IMMUNOSUPPRESSEUR : INFORMATIONS POUR LES PATIENTS



❖ QU'EST-CE QU'UN TRAITEMENT IMMUNOSUPPRESSEUR ?

Une injection d'immunosuppresseur est utilisée pour inhiber ou prévenir l'activité du système immunitaire. Les traitements immunosuppresseur se présentent sous différentes formes et sont composés de molécules différentes. Ils sont utilisés pour traiter les maladies auto-immunes ou les maladies susceptibles d'être d'origine auto-immune (par exemple maladie de Crohn, recto-colite ulcéreuse hémorragique (RCUH), spondylarthrite ankylosante).

❖ QUELLES PRECAUTIONS DOIT-ON PRENDRE AVANT L'INTRODUCTION D'UN TRAITEMENT IMMUNOSUPPRESSEUR ?

Avant de débiter le traitement, nous nous assurons de l'absence de contre-indication, au moins temporairement. Il faut en particulier s'assurer :

- **De l'absence d'infection** : Un bilan sanguin est réalisé afin d'établir le passé de votre immunité. En particulier, vis-à-vis des hépatites B et C, du HIV, de la tuberculose, de la varicelle et du virus de la mononucléose pour éviter toute infection grave durant votre traitement.
- **De l'absence de maladie cardiaque sévère.**
- **De l'absence de cancer au cours des 5 dernières années**
- **De l'absence de certaines maladies neurologiques**

L'instauration d'un traitement immunosuppresseur est souvent l'occasion de vérifier que les vaccins sont à jour et d'effectuer les rappels utiles.

Les vaccins inactivés, comme celui de la grippe ou du pneumocoque, peuvent être réalisés et sont même recommandés (pour toute vaccination, consultez votre médecin qui sera en mesure de vous conseiller).

Avant de débiter le traitement, le médecin spécialiste rédige pour vous une demande de prise en charge auprès de la caisse-maladie avant de pouvoir commencer le traitement. Au vu du coût élevé des médicaments administrés, nous sommes dans l'obligation d'attendre un retour positif de votre assurance avant d'initier le traitement. Celui-ci sera facturé directement auprès de votre caisse-maladie. En cas d'assurance par Assura, merci de bien vouloir signer une cession de créance pour simplifier votre facturation et envoi direct des factures vers cette caisse maladie.

❖ COMMENT LE TRAITEMENT IMMUNOSUPPRESSEUR EST-IL ADMINISTRE ?

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun avant l'injection.

L'injection se fait en sous-cutané, c'est-à-dire sous la peau. Généralement, elle est effectuée au niveau des cuisses ou du ventre. Le mode d'injection diffère selon les traitements. Elle peut être faite avec une seringue spécialement prévue pour les injections sous-cutanées. Certains laboratoires proposent des stylos-injecteurs qui permettent une injection facilitée et à terme, l'autonomie du patient qui peut effectuer lui-même son injection. La première injection est suivie d'un temps de surveillance variable au cabinet selon les besoins et afin de s'assurer qu'aucune réaction ne survienne suite au traitement. Chaque traitement immunosuppresseur a son propre protocole d'administration, le délai entre chaque injection varie entre 4 et 8 semaines.

❖ QUELLES SONT LES SURVEILLANCES PENDANT LA DUREE DU TRAITEMENT ?

AU MOMENT DE L'INJECTION :

Il arrive rarement que des personnes fassent une réaction d'hypersensibilité au médicament (réactions cutanées, fièvre, hypotension, problèmes respiratoires). Nous contrôlerons donc vos paramètres vitaux (tension artérielle et saturation) avant et après l'injection. Si plusieurs jours après l'injection vous avez de tels symptômes, veuillez toujours nous en informer.

PENDANT LA DUREE DU TRAITEMENT :

Votre système immunitaire étant modulé à cause de ces médicaments, le risque de développer une infection est plus important. Soyez donc attentif à des symptômes tels que de la fièvre, des maux de tête ou des douleurs musculaires, éruption cutanée, problèmes des voies respiratoires.

Des contrôles sanguins seront effectués régulièrement afin de s'assurer que votre système immunitaire n'est pas trop abaissé et que vous tolérez bien le traitement.

Si une intervention chirurgicale ou une opération dentaire est prévue, vous devez également en discuter avec votre chirurgien et anesthésiste ou dentiste car un traitement préventif à base d'antibiotiques peut être nécessaire.

❖ QUELLES PRECAUTIONS DOIS-JE PRENDRE EN AYANT UN TRAITEMENT IMMUNOSUPPRESSEUR ?

- QUELLES SONT LES PRECAUTIONS GENERALES A PRENDRE ?

- Lavez-vous régulièrement les mains
- En période épidémique, faites-vous vacciner contre la grippe et le pneumocoque
- En cas de fièvre ou de symptômes d'infection, une consultation rapide est indiquée chez votre médecin traitant.
- Un contrôle dermatologique annuel est recommandé, tout comme de ne pas s'exposer directement au soleil : utilisez un indice de protection solaire élevé pour éviter le développement de lésions cutanées sous traitement immunosuppresseur.
- Concernant les femmes :
 - Prévoir un contrôle gynécologique annuel afin de connaître toute transformation du col utérin.
 - La plupart des médicaments n'interagissent pas avec la grossesse. Parlez-en avec le médecin en cas de projet de grossesse.
 - Certains médicaments sont éliminés dans le lait maternel, n'hésitez pas à aborder ce point avec le médecin également.

- QUE PUIS-JE MANGER ?

Il n'y a pas de régime strict ou très précis à suivre. Chaque personne doit apprendre à se connaître afin de savoir quels aliments sont tolérés ou pas.

Voici quelques conseils à suivre :

- Exclure les aliments à risque : viande et poissons crus, charcuteries, fromages et produits laitiers non pasteurisés œuf à la coque.
- Lors de poussées de la maladie : un régime pauvre en fibre, appelé aussi régime sans résidu, pourra être recommandé.
- L'alcool et le tabac sont à proscrire.
- Il est important de demander conseil à une diététicienne avant d'entreprendre un régime spécifique. Parlez-en au médecin qui vous adressera à la personne adéquate.

- PUIS-JE VOYAGER COMME ET OÙ JE VEUX SOUS TRAITEMENT IMMUNOSUPPRESSEUR ?

Si vous prévoyez de voyager, parlez avec votre gastro-entérologue qui pourra vous conseiller. Voici déjà quelques informations qui pourront vous aider à vous préparer au mieux.

Liste des points à ne pas oublier :

- Les vaccins doivent être à jour avant le départ avec votre médecin traitant
- Le vaccin de la fièvre jaune ne doit pas être effectué chez les personnes qui suivent un traitement immunosuppresseur pendant TOUTE la durée du traitement.